

France 3 (14/06/08)

Le 19/20 – Paris Ile-de-France

*Transcription du sujet :*

La polémique continue autour du jardin des Halles, dans le cœur de Paris. Le projet de rénovation du site, confié il y a 4 ans à l'architecte David Mangin, soulève toujours de nombreuses interrogations, notamment sur la transformation du jardin. Régulièrement, riverains et associations se font entendre sur le sujet, ce qui fut le cas cet après-midi. Reportage de Cécile Magne et Nadir Dendoune.

Une chaîne humaine pour défendre leurs plates-bandes : une fois encore les riverains laissent pousser leur hostilité au projet de restructuration du Jardin des Halles.

Christophe Lemaire, habitant du 2<sup>ème</sup> arrondissement : « *Dans le 1<sup>er</sup> et dans le 2<sup>ème</sup>, nous avons très peu d'espaces verts et tous les enfants se regroupent ici. Il n'y a pas d'équipements pour les ados, le seul équipement qui existe pour les enfants un peu âgés, c'est ce parc* ».

Ce parc, 4 hectares de verdure, sera profondément modifié si le projet de l'architecte David Mangin aboutit. Celui-ci prévoit notamment de raser le Jardin des Eléphants, dit Jardin Lalanne, réservé aux enfants. Un projet approuvé par le Maire de Paris.

Marlène Attia, riveraine : « *C'est quelque chose de précieux pour eux de pouvoir courir en plein Paris, sans prendre la voiture. C'est un espace de plus qu'on va leur retirer. Dommage, vraiment dommage. Merci Monsieur Delanoë !* »

Elisabeth Bourguinat, association de riverains Accomplir : « *Ici, vous aurez le centre commercial, il y aura des terrasses de café, ici et là. Il est bien évident que pour les gens, ce n'est pas la peine de faire un dessin : si on démolit ce jardin qui est à dix mètres et qui pourrait parfaitement être conservé, c'est certainement pour mettre en valeur le centre commercial et les cafés qui seront ici, au premier plan. Est-ce que vraiment nos gamins doivent être sacrifiés au développement de l'activité commerciale ? On n'est pas sûrs, et on attendait autre chose du Maire de Paris* ».

Les riverains et les maires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> arrondissement réclament un cahier des charges, pour préserver également la place René Cassin, condamnée selon l'actuel projet. Ils répèteront ces revendications à loisir, tant que l'architecte ne tendra pas l'oreille.